

—Halte-là. Cessez de faire la leçon à droite et à gauche. Respectez les savants, la science a ses droits.

—La vérité aussi, monsieur, a les siens. S'il vous faut l'autorité d'un grand nom, voyez "l'Histoire de la Colonie française en Canada," volume premier, au bas de la page 500. Le savant auteur, à la suite de remarques tout à fait judicieuses, parlant de Cartier et du sault où il arrêta ses barques, s'exprime comme suit: "Il faut donc conclure qu'il désigne ici celui de la Chine, que les chaloupes, en effet, n'ont jamais pu remonter." Ainsi M. Faillon est avec moi.

—Voyez un peu l'impertinence: M. Faillon est avec moi! Dites donc au moins: je suis avec M. Faillon.

Monsieur, sachez que j'avais déjà depuis longtemps formé mon idée sur ce sujet, que j'avais soumis à l'analyse les paroles de Cartier, fait maintes recherches, enfin visité et étudié les lieux eux-mêmes, lorsque par hasard je tombai sur l'opinion de M. Faillon. Permettez-moi, à propos de ces vérités que vous transmet un passé inconséquent, de vous citer ces vers du poète:

Dis-je quelque chose assez belle,
L'antiquité toute en cervelle
Me dit: je l'a dis avant toi,
Que ne venait-elle après moi;
Je l'aurais dit avant elle.

J. B. PROULX, Ptre.

(A continuer.)

UN NOM BIEN CHOISI.

UR le versant méridional du Mont-Royal, s'élève une habitation qui, entre autres, par ses larges proportions architecturales, le bon goût et l'imposant de sa façade, frappe le regard. De suite, l'on voit que cette construction ne date pas d'hier, mais, au contraire, qu'elle appartient à un tout autre temps. En effet, voilà le château que l'honorable Louis Charles Foucher, autrefois député pour Montréal, solliciteur général et puis juge de la Cour du Banc de la Reine, fit construire vers 1820. Il l'occupa peu après, et y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1829. Aujourd'hui, cette propriété est passée aux mains de M. J. H. G. Molson qui, nous l'espérons, ne voudra pas céder aux idées modernes et permettre au marteau du démolisseur de faire disparaître du pied de la montagne ce dernier vestige d'une architecture si simple et en même temps si belle. Il y a déjà bien des années hélas! que son rival le "Château McTavish," fut renversé pour être remplacé par une maison qui ressemble à toutes les autres maisons de la même classe, sans compter le "Fort des Messieurs" qui lui non plus n'a pu trouver grâce aux yeux des novateurs. Oui, souhaitons que "Piedmont," au moins, nous reste le plus longtemps possible. Nous connaissons assez le propriétaire actuel pour nous permettre de croire que nos vœux seront exaucés et que d'ici à bien longtemps

encore les habitants de notre grande et belle cité pourront jouir de la vue de son imposante demeure. Nous l'avons dit, elle porte pour nom, celui si caractéristique et si bien trouvé de "Piedmont." Qui le lui a donné? Nul autre que le grand évêque Plessis, l'ami intime de M. le juge Foucher. Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur mettre sous les yeux les pièces suivantes qui le constatent.

Monsieur,

Il ne m'est pas permis de laisser partir Mr Heney,* sans en prendre occasion de me rappeler à votre souvenir. Vous avez eu la bonté de me dire et de lui écrire que vous désiriez que je donnasse mon avis sur le nom qu'il convenait de faire porter à votre maison de campagne. Si j'avais pu le faire sans blesser les règles de la modestie, je vous aurais offert *Canathe*, nom de mon premier évêché. A défaut de celui-là qui n'a aucun rapport à la place, j'ai proposé *Bauchamp* par allusion aux belles campagnes qui vous environnent. Enfin, si vous voulez exprimer votre position au pied de la montagne, on pourrait proposer *Piedmont*, nom qui a été donné à la principauté de Sa Majesté Sarde, à raison de sa situation au pied des Alpes. A vous le choix final, comme de raison. A moi l'honneur de me souscrire avec estime et respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† J. O. EVÊQUE DE QUÉBEC.

Québec, 6 mars 1821.

L'honorable L. Chs Foucher, Ecuyer, etc.

Monseigneur,

Je suis inexcusable et dois m'avouer tel pour n'avoir pas encore répondu à Votre Grandeur. Mais je le serais encore bien plus si le *courrier* qui m'a apporté l'honneur de votre lettre en mars dernier et qui se fera un devoir de vous saluer ne vous présentait pas enfin mes excuses et mes plus respectueux remerciements.

Je vous dois beaucoup de reconnaissance, monseigneur, de la bonté que vous m'avez témoignée en vous occupant de donner un nom à ma maison. Votre générosité à cet égard ne m'a laissé que l'embarras du choix!

J'aurais bien désiré prendre le nom de *Canathe*, mais j'ai fait réflexion qu'il ne me convenait pas de décorer mon habitation de ce nom respectable que vous avez rendu catholique en le portant. Je craindrais qu'en me l'appropriant, il ne redevint encore *in partibus infidelium*.

En renonçant à prendre ce nom qui m'aurait le plus flatté, l'autre nom que vous avez bien voulu suggérer m'a paru mieux convenir; il aura d'ailleurs toujours son prix puisqu'il vient également de Votre Grandeur et il me laisse encore, de plus, le flatteur espoir que quand nous aurons l'honneur de nous voir à Montréal vous ne dédaignerez pas de venir visiter votre filleule *Piedmont*.

Permettez-moi, Monseigneur, à la fin de cette année et au renouvellement de celle que nous allons prendre, de vous

* L'honorable Hugues Heney, conseiller législatif et gendre de M. le juge Foucher.